

Aux Membres du Conseil général

Réponses aux interventions urgentes déposées en lien avec le COVID-19, à savoir :

Postulat PSCG : Aide famille COVID-19

Postulat PDC : Mesures d'aides urgentes face au COVID-19

Question écrite UDC : COVID-19 : Quelles sont les actions déjà entreprises et celles à entreprendre

Question écrite PLR : COVID-19 : Quelles mesures à prendre face à la crise économique pour aider les entrepreneurs de la commune

Traité par : Service administratif - Administration générale

N/réf. : BUY - mol

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil municipal remercie les groupes du Conseil général qui, par leurs interrogations et propositions en lien avec le covid-19, donnent l'occasion au Conseil municipal de faire un point de situation sur les conséquences de cette pandémie pour notre collectivité et, d'une manière non exhaustive, sur les actions décidées ou planifiées pour atténuer les effets socio-économiques négatifs de cette période extraordinaire.

Nous adressons tout d'abord nos meilleurs messages à celles et ceux qui ont été touchés par la maladie personnellement ou par l'intermédiaire d'un proche.

A Collombey-Muraz, nous avons mis l'accent sur les aînés avec un soutien par l'entremise de la Jeunesse de notre commune et de l'Association Le Maillon. Par ailleurs, un courrier adressé à tous les 65 ans et plus a permis de faire le point de la situation. Nous tenons également à relever l'esprit de village qui s'est ressenti durant la crise et qui a permis une grande solidarité avec les personnes à risque qui ont ainsi pu bénéficier d'une aide bienvenue.

Durant cette période, l'administration communale a reçu une demande d'entrepreneur et quelques demandes de privés. L'entrepreneur en question est l'unique locataire commercial de nos locaux communaux et il a demandé un rabais de loyer que le Conseil municipal lui a octroyé afin de soutenir l'emploi dans notre commune. Les privés se demandaient, sans revendiquer, si notre commune allait prendre des mesures

comparables à ce qui s'est fait chez notre grande voisine. Notons au passage que les demandes d'aide sociale sont restées stables durant cette phase.

Concrètement, en plus de mesures ponctuelles comme la suppression des frais lors d'arrangements de paiement ou la suspension des rappels et des poursuites, le Conseil municipal a pris le parti de renforcer sa situation financière pour faire face à d'éventuelles demandes qui pourraient être adressées à notre collectivité d'ici la fin de l'année. En effet, si jusqu'à aujourd'hui, les aides fédérales et cantonales semblent avoir joué leur rôle et permis de limiter les effets négatifs du covid sur les familles et les entreprises concernées, il y a fort à parier que l'automne soit plus dur économiquement. Par conséquent, nous avons pris le parti dans notre commune, au-delà des effets d'annonce, de renforcer notre position financière afin d'une part de pouvoir faire face à une diminution de la fiscalité l'année prochaine et d'autre part, de pouvoir octroyer des aides ciblées d'ici la fin de l'année 2020.

Par ailleurs, nous avons accéléré le rythme des investissements prévus cette année afin de permettre aux entreprises locales de reprendre le travail plus rapidement que prévu. Les montants ainsi investis, prévus au budget et ne pénalisant pas notre collectivité, ont un effet bien plus fort qu'un bon d'achat n'injectant que peu d'argent dans l'économie locale. Nous avons fait le pari de miser sur l'efficacité plutôt que sur la communication. Toutefois nous ferons un bilan complet de cette période et des mesures prises dans la revue communale d'août prochain.

Par conséquent, nous n'avons pas pris le parti d'aides spontanées mais plutôt d'aides ciblées en fonction des demandes qui pourraient encore arriver dans les semaines ou mois à venir.

Nous tenons également à préciser qu'afin de gérer la situation exceptionnelle de la pandémie et de poursuivre le suivi des affaires courantes, votre Conseil municipal n'a jamais cessé de siéger que ça soit par visioconférence ou dès que possible, à nouveau physiquement.

Concernant les points de détail, le Conseil municipal y répond comme suit :

Postulat du PSCG :

La commune de Collombey-Muraz est l'une des rares communes du canton du Valais à émettre des chèques famille afin de soutenir financièrement les familles avec un montant de 100.- par enfant et par année. Cette action appréciée de tous permet de répondre à la demande de l'AdG-Centre gauche et en cas de demandes ou de besoins particuliers de cette catégorie de population, nous ne manquerons pas d'y répondre favorablement. Pour favoriser les familles et combler les lacunes de notre système en lien avec le covid, nous sommes toutefois enclins à prolonger la durée de validité de ces chèques.

En bref, les effets risquent fort de se faire sentir dans quelques mois. Par conséquent, les mesures d'appui devraient également être prises à ce moment-là.

Postulat du PDC :

Les arguments sont similaires tout en précisant que les économies de frais de séances et autres ne seront identifiées qu'en fin d'année. Toutefois le Conseil municipal s'engage à soutenir toute mesure permettant de maintenir l'emploi et la qualité de vie

des familles dès les demandes reçues. Nous nous permettons également de préciser que l'accueil du président du Grand Conseil aura bel et bien lieu, pour notre plus grande fierté et notre plus grand plaisir, à l'automne.

Question de l'UDC :

La plupart des réponses se trouvent dans la réponse générale ci-dessus.

Nous pouvons ajouter qu'à l'heure actuelle, il est impossible d'avoir une idée précise de la situation des entreprises dans notre commune et de chiffrer les pertes pour notre collectivité. Toutefois, afin d'anticiper ce risque, nous avons effectué des provisions supplémentaires sur les comptes 2019, qui génèrent globalement une réserve de 1.5 million sur ce résultat.

Quant aux postes du budget non utilisés, il est difficile de les estimer avant la fin de l'année, par conséquent, une aide supplémentaire se ferait hors budget et non en transférant des montants prévus à d'autres postes.

Question du PLR :

1. La réponse se trouve dans la réponse générale ci-dessus, en précisant que le bon d'achat de la ville de Monthey n'est pas valable dans les commerces de Collombey-Muraz.
2. Il s'agit à nos yeux d'un avis qui ne correspond pas au sentiment général de la population de notre commune. Toutefois, nous sommes disposés à faire un bilan auprès de la population en temps utiles afin de corriger, cas échéant, la communication du Conseil municipal. Pour rappel, le Conseil général a consenti, contrairement à 2019, une dépense pour la communication de notre commune. Ce mandat est en cours de réalisation.
3. Des appels aux personnes à risque, en particulier aux aînés, ont été effectués, notamment suite aux réactions au courrier aux aînés cité ci-dessus.
4. Concernant la sécurité sanitaire, de nombreuses mesures ont été prises comme par exemple la fermeture du skate-park, du terrain multisports ou la limitation du nombre de personnes dans les places de jeu et de détente. L'administration a quant à elle pris toutes les mesures pour maintenir le service public tout en appliquant des mesures de protection adaptées. Du côté de l'économie, au vu des actions fortes de la confédération et du canton du Valais, aucune demande n'a été faite à l'administration communale. Dès lors, si le Conseil municipal reste ouvert à tout soutien, il n'envisage pas des mesures qui ne seraient pas en adéquation avec les besoins locaux.
5. La réponse est identique à la question 4. Concernant les loyers, le Conseil municipal n'est pas favorable à fausser la libre concurrence en favorisant uniquement une catégorie de population qui n'a par ailleurs demandé aucune aide. Tout en rappelant que le Conseil municipal reste ouvert à toute aide ciblée et correspondant aux besoins. Nous ne souhaitons pas générer des effets d'aubaines où les aides ne servent pas à sauver une situation mais à favoriser certaines entreprises n'ayant pas réellement besoin d'aide.

En résumé, la politique du Conseil municipal de Collombey-Muraz est de coller au plus près des besoins réels des familles et des entreprises et de répondre à leur appel et à leurs demandes plutôt que de miser sur des mesures qui relèvent davantage de la communication politique plutôt que de la gestion publique.

Yannick Buttet
Président



Laurent Monnet
Secrétaire municipal

